

Compte Rendu Réunion

Commission Jeunes

Vendredi 7 Octobre 2016 – 19h 22h - Valence

Présents : Olivier LAMBERT (Responsable secteur Jeunes BCHT), Anthony FLEURY (Encadrant VB), Robin TAMBURINI (Encadrant BCCI), Vincent FAYOLLE (Elu en charge des jeunes Comité), Jean-Marc SANJUAN (Président TGV), Clément SAINSORNY (Encadrant BCCI), Fabien TISSIER (Président UMS), Pierre DEBARGES (salarié BCBP), Raphaël BARIOL (Encadrant BCD), Eric FRESSE (Elu en charge des jeunes Comité et BCV), Sylvain SPEL (Directeur Sportif Comité)

Excusée : Audrey FINET (Présidente MJA)

1) Rappel stages proposés par le Comité

Sylvain refait le point sur les Stages cette saison :

- 3 jours avec hébergement à chaque vacance : stage excellence sur sélection Benjamin Minime Cadet
- ½ journée : plateau minibad
- 1 jour : stage ouvert à tous les poussins

Sylvain rappelle qu'à Toussaint :

- le plateau minibad serait celui de l'opération Premières Licences – Premières Raquette
- le stage poussin serait le DAD (Dispositif Avenir Départemental)

Sylvain fait part des propositions de l'ETD :

- pas de poussin sur le stage excellence
- ouverture aux poussins non compétiteurs ou débutants pour le plateau minibad
- pour le stage poussin, préconisation pour les clubs d'envoyer plutôt les poussins compétiteurs

La Commission jeunes est en phase avec l'ETD sur ces 3 points

La Commission jeunes souhaiterait qu'un document soit écrit rappelant les critères généraux de sélection pour que l'ensemble des clubs, entraîneurs et joueurs en soit informés. Sylvain s'en chargera.

2) Réflexion accompagnement entraînement des meilleurs potentiels

2.1) Info Projet Joueurs Détectés (PJD) de la Ligue

Sylvain refait la présentation qu'il a faite en réunion ETD :

« Sylvain explique que la Ligue veut accompagner l'encadrement d'un certain nombre de joueurs. L'Equipe Technique Régionale (ETR) a établi une liste de 21 joueurs (le nombre n'est pas fixe, il s'agissait d'un niveau minimal plutôt) allant de Poussin 1 à Minime 1. La seule drômardéchoise dans cette liste est Julie CAFFIERS du BCBP. La Ligue s'engage à verser une somme de 400€ si la joueuse répond à un cahier des charge : 4 séances encadrées dont 2 séances individuelles (50% des séances au minimum doivent être faites par un DE, le reste par un Moniteur ou un EB2 minimum, le Comité peut faire jusqu'à 50% des séances maximum). La subvention est versée au comité, qui conventionnera avec le club pour lui reverser tout ou partie de la subvention en fonction de l'investissement de chaque partie.

L'ETR a également mis en place une liste secondaire, avec des joueurs qui ne seront pas aidés financièrement, mais pour lesquels la Ligue garde un œil et souhaiterait que le Comité mette des moyens. Kais SELLAMI, du BCBP, est le seul drômardéchois présent sur cette liste. »

2.2) Déclinaison PJD Ligue au niveau du comité

Sylvain refait la présentation qu'il a faite en réunion ETD, en précisant les avis des cadres de l'ETD :

« Le Comité réfléchit à décliner le PJD de la Ligue, en s'occupant déjà des joueurs présents sur listes principale et secondaire, mais en ciblant en plus d'autres joueurs non sélectionnés. L'accompagnement pourrait monter jusqu'à 4 joueurs maximum.

Le principe serait de proposer une séance individuelle encadrée par le comité en plus des autres séances proposées par le club. Pour les minimes 1, il faudrait qu'ils aient 2 séances collectives et une individuelle en plus de l'indiv proposée par le comité. Pour les poussins ou benjamins, il faudrait qu'ils aient 2 séances collectives en plus de l'indiv proposée par le comité.

Le comité proposerait au club, soit que l'indiv comité soit faite par Sylvain, soit que l'indiv comité soit faite par le cadre du club et que son club touche une indemnité pour une intervention ETD.

Les cadres de l'ETD trouvaient plus pertinent sur le plan sportif que ce soit Sylvain qui vienne faire la séance (au moins pour 3 des 4 joueurs), pour que le

joueur ait un discours différent du leur. Ils en parleront à leurs dirigeants pour savoir si ces derniers ne préfèrent pas plutôt toucher l'argent de l'ETD.

L'ETD a pensé à 2 joueurs en plus de Julie et Kaïs pour ce projet : Pierre GLEMBA (poussin 2 du BCV) et Hugo VALLETTE (poussin 2 du BCHT). Les membres de l'ETD se chargeront de se rapprocher des familles pour voir si le projet les intéresse.

Sylvain explique qu'il y aurait une refacturation aux clubs et familles d'une partie du coût de l'action dans des pourcentages encore restant à définir (33% club 33% famille 33% comité ? Ou bien 50% comité 25% famille 25% club ? ...). »

La Commission Jeunes est plutôt en phase avec le projet, mais formule plusieurs remarques :

- elle ne souhaite pas que les familles interviennent dans le montage financier : nous sommes dans le milieu associatif et pas dans un modèle où les parents payent un « coach privé ». La répartition financière se ferait donc entre le club et le comité, charge au club de refacturer tout ou partie aux familles en fonction de sa politique financière
- elle souhaite que l'ensemble des coûts des déplacements soient mis dans un pot commun, puis répartis entre les joueurs, pour éviter d'avoir des coûts différents entre les enfants selon leur provenance. En effet, un joueur d'un club éloigné du siège du comité, n'a pas à être pénalisé financièrement par rapport à un autre joueur qui lui aurait « la chance » d'être licencié dans un club plus proche.

Sylvain se charge de modifier ses propositions de budgets prévisionnels en ce sens pour les présenter aux élus du comité pour validation.

3) Réflexion accompagnement en TRJ/TIJ

Sylvain refait la présentation qu'il a faite en ETD avec les remarques des membres de l'ETD :

« Le Comité souhaite mettre en place un accompagnement sur les compétitions régionales et inter régionales.

L'ETD pense qu'il faut que le comité encadre tous les joueurs drômardéchois sur les compétitions où il y va, et que tous les cadres de l'ETD qui sont présents sur la compétition le soit sous l'égide du comité, quitte à refacturer davantage aux clubs/familles si cela sort du budget, ou bien à aller sur moins de compétitions. Ils veulent surtout éviter d'avoir 2 catégories de joueurs ou de coaches : ceux sous l'égide du club, ceux sous l'égide du comité.

L'ETD se garderait tout de même le droit de refuser les inscriptions « farfelus » si elle estime que le joueur n'a pas du tout le niveau de cette compétition.

L'ETD table sur environs 20 joueurs en TRJ ou CRJ, et 8 en TIJ.

Pour les déplacements, serait utilisés prioritairement les minibus que les clubs peuvent avoir de par leur municipalité pour limiter les coûts (et éviter le prix d'une location de minibus).

Si le projet est validé, l'ETD serait prête à fonctionner avec l'encadrement suivant :

- TIJ 2 : Pierre et Sylvain
- TIJ 3 : Romain et Sylvain
- CRJ : Pierre, Alexandre, Romain et Sylvain
- TRJ 7 : Pierre, Romain, et Sylvain »

La Commission jeunes est en phase avec le projet mais formule plusieurs remarques :

- elle souhaite que les salaires des encadrants ne rentrent pas dans le calcul de la refacturation, mais qu'ils soient intégralement pris en charge par le comité. Les autres frais seraient eux refacturés à un pourcentage à définir, mais ainsi, les encadrants seraient vraiment étiquetés comité
- elle souhaite que les enfants puissent avoir un maillot du comité, mais étant donné que les coûts sont partagés entre le comité et le club, ils alterneraient entre le maillot comité et le maillot club sur leurs matchs

Sylvain se charge de modifier ses propositions de budget prévisionnel et les soumettra aux élus du comité pour validation.

4) Réflexion stages promotionnels jeunes

Sylvain rappelle le fonctionnement précédent sur les stages promotionnels :

- 2x1 jours de stage promotionnel proposés à chaque vacance scolaire
- stages ouverts à tous les benjamins minimes cadets
- le comité se chargeait de tout : encadrement, promotion, matériel...

Le constat était que ces stages n'étaient que peu maintenus faute de joueurs inscrits. Quand on demandait aux quelques joueurs comment ils avaient eu l'information du stage, ils nous disaient « par le site du comité ou les réseaux

sociaux » mais jamais par leur club. Un souci de communication est donc à résoudre

Le Comité ne souhaite pas entrer en concurrence avec les stages que les clubs ayant des salariés organisent pendant les vacances scolaires.

Du coup, après discussion, la commission jeunes propose pour cette saison :

- 1 journée de stage promo benjamin minime cadet sur les vacances de février + la même chose à Pâques
- la journée seraient en même temps qu'un jour des stages excellence pour éviter d'empiéter sur les jours de stage clubs
- Alexia VIDEAU, Agent de Développement du comité, se chargerait de l'encadrement de ces 2 journées
- le club hôte serait plutôt dans le sud car les enfants du nord ont une proposition de stage promotionnel faite par les clubs avec salariés
- une co-organisation entre le club hôte et le comité serait mise en place :
 - > club hôte se charge : de la réservation du gymnase, de la promotion, de la gestion des inscriptions
 - > comité se charge : de fournir l'encadrant, de lui payer ses frais de déplacement et son repas, de fournir le goûter des enfants
 - > le salaire de l'encadrant ne serait pas pris en compte dans le budget, ensuite, après soustraction des dépenses aux recettes (inscriptions), l'argent restant serait partagé à 50/50 entre le comité et le club hôte
 - > le tarif d'inscription reste à définir par le comité

5) Informations diverses : TDJ

Sylvain a travaillé avec Jean-Marc SANJUAN sur un toilettage du règlement des TDJ avec :

- l'ajout d'articles votés la saison précédente
- la suppression d'article concernant l'organisation des TDJ

La commission jeunes travaille actuellement sur un document « Aide aux organisateurs de TDJ » reprenant ces articles supprimés, et en y ajoutant des précisions supplémentaires.

Deux articles ont été rajoutés, précisant :

- un retro planning encore plus anticipé pour l'envoi des inscriptions et des convocations
- une limite kilométrique du remboursement des frais de déplacement du JA pris en charge par le comité, si jamais le club hôte souhaite faire venir un JA d'un autre département.

La réunion s'est terminée à 21h45.

Pour la Commission Jeunes,

Sylvain SPEL

Directeur Sportif

Comité Drôme Ardèche de Badminton